

Image not found or type unknown



remplacement de cloture non-mitoyenne

Par **Mini2**, le 19/11/2019 à 14:58

Bonjour,

Mon voisin a installé une cloture non-mitoyenne il y a plusieurs années, qui demande maintenant à être remplacée. Il demande notre participation financière à la construction d'un mur mitoyen. Suis-je tenue d'accepter? Ou bien, ai-je le droit de le laisser construire une autre cloture non-mitoyenne qui resterait à sa charge à 100%?

Merci